

FO CE L'FAIRE

Le compte-rendu du Comité d'Etablissement du Pôle Nord-Est
du 8 juillet 2016

Vendredi 8 juillet a eu lieu le Comité d'établissement France 3 Nord-Est à Strasbourg.

Avant de s'intéresser à l'ordre du jour, voici l'édito de Force Ouvrière, par Bruno DEMANGE, élu de Nancy et Président de la commission économie et structures du CE Pôle Nord-Est :

« Nous apprenons que, dans le Nord Ouest, les locales de Bourges et de Tours (qui viennent de fermer pour l'été) ne reprendront pas leur programme local sous leur forme habituelle à l'issue de la pause estivale.

Pour les salariés et téléspectateurs attachés à ces éditions de proximité, des questions ne manquent pas :

- La couverture de l'actualité locale sera t-elle équivalente ?*
- Trouverons nous toujours 5 sujets quotidiens sur le Berry et 5 sujets sur la Touraine ? Probablement pas.*
- Et trouvera t'on de quoi justifier une activité comparable à toute une équipe de journalistes, monteurs, un rédacteur en chef, une assistante ?*

Dans le Pôle Nord-Est, nous n'en sommes pas là : nous avons fait le choix de conserver nos locales telles que nous les connaissons...au moins jusqu'à fin 2016. Forcément, pour après, la suite est encore une grande inconnue.

Alors que l'on sait que les attentes des téléspectateurs sont bien celles de l'information de proximité, on se souvient que, lors du CE de juin à Lille, la direction de ce Pôle nous précisait que des négociations avec les opérateurs de box étaient en cours afin de trouver des solutions (à coût nul bien sûr) pour une réception là où ce serait possible. Alors, comment comprendre pourquoi, si peu de temps après, on se retrouve face à cette situation ?

Le couperet ne serait pas déjà tombé, et, faute d'entente possible, la direction n'aurait-elle pas finalement donné le feu vert pour les Pôles qui le souhaitent afin de passer à l'acte, en renonçant aux programmes locaux !

Nous suivrons ces évolutions avec beaucoup d'attention... Notamment avec les élus du sud ouest, qui ont fait le choix de mettre en place une commission sur les locales.

D'ailleurs, puisqu'on évoque le sud ouest, on ne peut que penser à eux aussi en apprenant que la région la plus difficile à appréhender (en l'occurrence l'Aquitaine Limousin Poitou Charente) réalise depuis lundi dernier et durant tout cet été un Soir 3 commun : chaque antenne s'y collant une semaine sur 3 à tour de rôle..

On imagine donc la difficulté pour les collègues pour réaliser un tel exercice.. Et surtout l'inconfort pour le téléspectateur : sur 5 minutes, combien de temps pour chacune des 3 antennes ? Forcément pas grand chose !!!

Dans le Nord-Est, ce problème ne se pose pas, et nous en sommes très contents : nous nous souvenons fort bien de ce que vous nous avez dit il y a 6 mois à ce sujet : le soir 3 n'est pas adapté aux grandes régions.

C'est ce que vous disiez... C'est ce qu'il se passe cet été et à la rentrée... C'est évidemment une grande satisfaction. »

I/ RESOLUTION ADOPTEE PAR LES ELUS LE 24 JUIN

Suite à la résolution du 24 juin, dans laquelle les élus demandent au CHSCT de diligenter une expertise (pour évaluer l'impact d'Imedia sur le travail des documentalistes), la direction a souhaité faire une autre proposition : que l'ANACT (l'agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail) soit mandatée, afin de faire engager une réflexion sur ce sujet — l'impact d'Imédia sur le travail des documentalistes.

L'organisation précise de leur travail sera étudiée, en complément d'une expérimentation déjà en cours à Bordeaux et Grenoble.

Les élus trouvent la démarche intéressante : ils ont adopté une nouvelle motion en ce sens, par laquelle ils demandent en parallèle la suspension de la suppression du 5ème poste de documentalistes. Ils souhaitent en effet qu'on attende les conclusions de ces travaux de l'ANACT avant de trancher.

Ce vendredi, la direction semblait avoir accepté. Nous espérons une confirmation rapide de sa part, afin que les choses soient claires pour tout le monde !!

II/ COMPTE RENDU DE LA COMMISSION NOUVELLES TECHNOLOGIES DU 22 JUIN 2016 (SUR LE WEB)

La commission, dans laquelle participaient deux élus pour FO : Jean-Louis Croci (de Picardie), et Bruno Demange (de Lorraine) a présenté le fruit de ses travaux.

Tout d'abord, un tour d'horizon de l'organisation dans les différentes antennes a été effectué.

On y trouve presque partout un "pilote web" et un "éditeur web". Presque, car ce n'est pas le cas à Nancy : une personne en alternance a été embauchée à l'extérieur, et la direction nous explique qu'il faut recommencer tout le processus ; il ne semble pas possible de trouver sur le marché un salarié disposant des compétences, et pouvant être recruté de suite.

Pour compléter, des potentiels en journalistes sont affectés, afin de permettre au moins

365 jours de présence de journalistes travaillant sur le web dans chacune des antennes. D'autres corps de métiers tels la communication ou les services documentation apportent leur concours dans certaines antennes. Une volonté serait d'élargir les plages de travail, pour que celui-ci puisse débiter plus tôt et s'achever plus tard.

À L'AVENIR : L'organisation changera quelque peu, avec la nomination de "délégués numériques" (au niveau des grandes régions), et de "chefs info web" (dans chaque antenne, et qui dépendront désormais des rédacteurs en chef).

QUESTIONS DE DROIT : Ce sujet important a été débattu longuement en séance.

Quelles règles s'appliquent sur l'exercice du web ?

Déjà, il faut avoir en tête que la responsabilité est la même que lorsqu'il s'agit d'un reportage diffusé en premium. Par rapport au respect du droit, mais aussi du droit à l'image (moins facile à respecter, du fait que les équipes sont beaucoup moins faciles à identifier avec un smartphone que lorsqu'elles sont avec une caméra), ou encore les "droits TV" (pour les événements sportifs ou culturels).

Il faut donc faire attention à ne pas faire n'importe quoi : exemple, un Facebook live depuis le stade de Metz lors de la dernière journée de championnat ne devait pas prévoir de montrer des extraits de la rencontre en direct (nous n'avons pas de droits pour cela).

INNOVATIONS : FTVEN est en train de concocter un nouveau design pour les sites, avec une volonté de simplification. En effet, dès que ça devient compliqué, on perd beaucoup d'internautes. Ça n'aura plus grand chose à voir avec ce que nous connaissons aujourd'hui. Il est vrai que tout évolue très vite dans ce domaine.

QUESTION POSÉE : POURQUOI PAS LE RETOUR DE "CORRESPONDANTS LOCAUX" ?

Comme le fait la PQR (en rémunérant des correspondants pour des infos ou des images), nous pourrions être plus réactifs sur des actus. La direction nous a répondu qu'il faut se placer dans une logique de réseaux, avec des spécialistes thématiques ou géographiques (mais non rémunérés). Ça fait partie du travail des pilotes web.

MOJO : Enfin, en conclusion, il a été rappelé par la direction que "ce serait une erreur de penser qu'on peut tout faire avec un i phone ; ce n'est pas ce qui est demandé à France 3 ; quel intérêt y aurait-il de tourner avec un i phone ce que l'on peut faire avec une caméra".

La direction a cité comme exemple la dernière opération concernant l'anniversaire de la bataille de la Somme. Avec 3 types de prestations :

- la retransmission du signal de la BBC
- des ajouts classiques, avec les VRC
- et quelques "plus" avec des i phone 6

Plusieurs moyens ont été employés en même temps pour de offres différentes, mais complémentaires.

3/ INFORMATION SUR LE PROJET D'IMPLANTATION D'UN BUREAU D'INFORMATION PERMANENT A PONTARLIER

La direction a fait le choix de ne pas remplacer 2 postes vacants sur Besançon afin de les redéployer dans un nouveau "bureau d'information de proximité" qui ouvrira à Pontarlier. D'une part, la route entre Besançon et le Haut-Doubs n'est pas toujours facile, mais surtout, l'idée est de pouvoir développer les sujets transfrontaliers avec la Suisse.

4/ REPONSES AUX QUESTIONS DIVERSES

1) La direction peut-elle nous faire un point précis sur les demandes de reconversion, suite aux entretiens professionnels 2016 : combien de demandes et combien de dossiers validés ?

Tout d'abord, la direction est satisfaite des résultats du pôle Nord-Est : en effet, plus de 80 % des "entretiens professionnels" ont été réalisés.

Lors de ces entretiens, 244 cas de souhaits d'évolution de carrière et de compétence complémentaire ont été recensés.

Plus précisément, on note 12 dossiers de "reconversion" proprement dite. Quelles seront les suites ?

Pour le moment, le plan de formation 2017 est en cours de construction, et en attente de validation. Devra être validée aussi la cohérence de ces souhaits d'évolution professionnelle. Nous serons particulièrement attentifs sur les suites qui seront apportées dans ces dossiers.

2) Il a été entendu sur le site d'Amiens qu'un poste d'adjoint supplémentaire était souhaité au BRI. Qu'en est-il ?

Dans la mesure où un des adjoints sur l'antenne de Picardie se trouve actuellement en "mi-temps thérapeutique", la direction prévoit d'avoir recours rapidement à du renfort pour combler les besoins, via le vivier des encadrants.

3) Quels sont les noms des candidats de la direction traités au Coca du 22/06/16 concernant les postes suivants :

- Poste de rédacteur à Boulogne = Recrutement d'un CDD : Loïc Benaïche

- Poste de rédacteur à Nancy = Mobilité de Céline Tognazzi

- Poste de responsable de régie à Nancy = Promotion d'Alexandre Ledoux-Petit

4) La direction peut-elle rappeler les moyens matériels alloués au CHSCT dans chaque antenne ?

Légalement, les moyens sont ceux prévus par la loi, c'est à dire pas grand chose, en dehors de 5 heures de crédits d'heures...ce qui s'avère bien souvent très insuffisant pour bien exercer la mission. Et notamment pour la rédaction des procès verbaux des instances des CHSCT.

Il est soulevé que, dans certaines antennes, des solutions sont trouvées pour permettre la présence de sténotypistes...ce qui facilite grandement le travail des secrétaires de CHSCT. Notre organisation attend avec impatience les négociations qui vont s'ouvrir suite au projet de réforme du réseau, concernant les moyens pour les Instances Représentatives du Personnel : c'est l'endroit parfait pour tenter de régler cette question.

Excellentes vacances à toutes et tous

Prochain CE à Strasbourg le 26 août 2016...



Bien évidemment, vos représentants FO au Comité d'Etablissement sont à votre écoute : Muriel Bessard (Dijon), P. Campagne (Lille), Catherine Reggianini (Metz et Nancy), Bruno Demange (Metz et Nancy), Eric Vial, Jean-Paul Furno, Henri Weiken, Roya Moradpour (Strasbourg)